Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY Mellon Emerging Markets Corporate Debt Fund

PART USD C (ISIN: IE00B4KZTR23)

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Générer un rendement total constitué d'un revenu et d'une appréciation du capital en investissant principalement dans de titres de créance de sociétés et d'instruments liés à des titres de créance de sociétés émis par des émetteurs des marchés émergents mondiaux et dans des instruments financiers dérivés liés auxdits instruments.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira dans les marchés émergents ;
- investira dans des obligations et titres de créance similaires émis par des sociétés (c'est-à-dire des obligations d'entreprise) et autres organismes publics ;
- investira dans des obligations et titres de créance similaires libellés en dollars américains et dans les devises locales respectives de ces marchés émergents ;
- investira dans des obligations, émises par des gouvernements et des sociétés, aux notes de solvabilité élevées et faibles (à savoir des obligations de qualité supérieure – « investment grade » – et/ou inférieure – « sub-investment grade » – selon la notation de Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou d'agences de notation similaires, ou dépourvues de notation) ;
- investira jusqu'à 30 % de sa Valeur Liquidative dans des titres d'emprunt subordonnés, dont jusqu'à 10 % dans des titres convertibles conditionnels (CoCo) ;
- investira dans des instruments dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de contribuer à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds. Le Fonds aura également recours à des instruments dérivés dans le but de réduire les coûts ou le risque ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires ; et
- investira dans des devises et dans des investissements liés aux devises.

Le Fonds peut :

- investir jusqu'à 15 % de sa Valeur Liquidative dans des valeurs mobilières cotées ou négociées sur la bourse de Moscou.
- investir à longue et à courte échéances ; et
- investir jusqu'à 10 % dans d'autres organismes de placement collectif.

Indice de référence : le Fonds évaluera ses performances par rapport au JP Morgan Corporate Emerging Market Bond Index Broad Diversified (CEMBI – BD) TR Index (ci-après l'« Indice de référence »).

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de Portefeuille jouit de tout le pouvoir discrétionnaire nécessaire pour investir en dehors de l'Indice de référence sur la base de l'objectif d'investissement et des politiques exposées dans le Prospectus. Bien que les participations du Fonds puissent inclure des éléments de l'Indice de référence, ce dernier n'influence ni la sélection des investissements ni leur pondération dans le portefeuille. La stratégie d'investissement ne limite pas la mesure dans laquelle le Gestionnaire de Portefeuille peut s'écarter de l'Indice de référence.

AUTRES INFORMATIONS

Traitement des revenus : les revenus nets tirés des investissements seront conservés par le Fonds et reflétés dans la valeur de vos actions.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre vos actions du Fonds entre 9 h 00 et 17 h 00 (heure irlandaise) chaque jour ouvrable en Irlande. Les instructions reçues avant 12 h 00 se verront attribuer le prix indiqué ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de USD 5.000.000.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Il est fondé sur l'évolution historique à la hausse et à la baisse de la valeur des actifs du fonds (c'est-à-dire la volatilité). La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur historique présente une volatilité de volatilité modérée . Avec un Fonds de la catégorie 4, vous avez un risque de modéré de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérée .

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque de variation des taux d'intérêt et de l'inflation :** Les investissements dans des titres de marché monétaire/d'obligations sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque lié aux notations de crédit et aux titres non notés :** Le risque de défaut des obligations dont la notation de crédit est faible ou qui ne sont pas notées est plus important. Ces investissements sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque de crédit :** Il se peut que l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds ne paie pas des revenus ou qu'il ne rembourse pas du capital au Fonds à l'échéance.
- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.

- **Risque lié à la dette subordonnée :** La dette subordonnée comporte un niveau de risque plus élevé que la dette non subordonnée car elle reçoit un niveau de priorité inférieur en termes de créances sur les actifs d'une entreprise en cas de défaillance de l'emprunteur.
- **Risque de contingent convertible** Les titres potentiellement convertibles (contingent convertible, CoCo) sont des titres de créance qui sont convertis en parts de capital lorsque les fonds propres de l'émetteur chutent sous un plancher prédéfini. Risque de conversion en capital à un cours d'action réduit, de réévaluation temporaire ou définitive à la baisse de la valeur du titre et/ou de cessation ou de report des paiements de coupons.
- **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	**5,00 %**
Frais de sortie	**Aucun**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE

Frais courants	**0,97 %**

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES

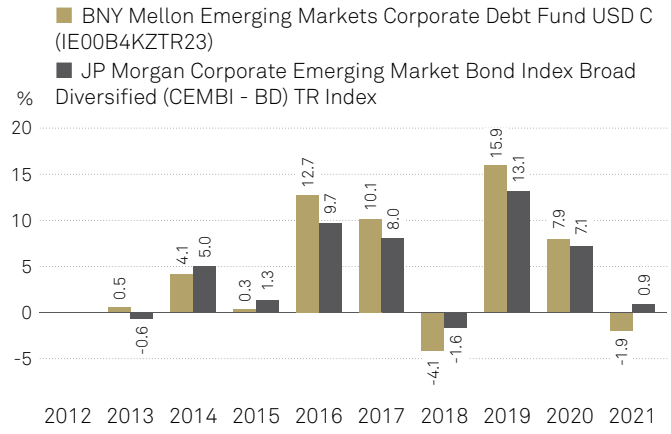
Commission de performance	**Aucun**

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

Performances passées



Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 31 janvier 2012.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 2 mars 2012.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en USD.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en USD.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Fournisseurs d'indices : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.